



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail des espèces Pélagiques. 24 Octobre 2017 - Saint Jacques de Compostelle

Enrique Paz – Président du Groupe
Miren Garmendia – secrétaire

1.- Validation de l'ordre du jour

Etant donnée l'arrivée tardive d'Andrès Uriarte (AZTI) due à une annulation de vols, l'ordre des thèmes à traiter a été modifié, la sardine étant programmée en fin de réunion.

2. Le compte rendu de Porto du 10 Mai est validé

3.- Obligation de débarquement pour les espèces pélagiques

Jean-Marie Robert explique la situation dans laquelle nous nous trouvons sur ce thème. Les négociations sont en cours avec le Parlement et le Conseil, afin de procéder à une légère modification de la PCP, qui autoriserait l'adoption d'un nouvel Acte Délégué « Plan Rejets » au-delà de la période initiale de 3 ans. De ce fait, la validation du Plan Rejets est retardée. Les institutions s'interrogent sur les mesures d'interaction entre les plans rejets.

Pour 2018 et au-delà, sur le contenu, il considère que la proposition va dans le sens d'une continuité de ce qui existe déjà, traduisant sans doute la volonté des institutions de continuer avec ce que nous avons déjà.

3.- PRESENTATION HARITZ ARRIZABALAGA (AZTI)

Conseil scientifique de gestion du thon germon et du thon rouge

Thon Blanc

Lors de la dernière évaluation en 2016, ce stock se trouvait dans la zone verte du diagramme de KOBÉ avec 97% de probabilité. C'est un stock dans une situation saine, mais l'évaluation était sensible aux données les plus récentes et il existait des indices de surestimation de la situation du stock. A la suite, il avait été convenu de ne pas modifier le TAC avant de réaliser d'autres analyses et le TAC a ainsi été maintenu à 28 000 tonnes pour 2017 et 2018.

En outre, il avait été convenu que ces niveaux de TACs pourraient être revus dans le cas où une règle d'exploitation serait adoptée, et la Commission scientifique a été priée de poursuivre ses travaux afin de tester différentes règles de contrôle de captures.

L'objectif de gestion est de maintenir le stock dans la zone verte du KOBÉ avec une probabilité supérieure au 60% tout en maximisant les captures.

Les scientifiques ont fait le travail, en réalisant de nouvelles analyses en 2017, qui ont notamment



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

intégré des limitation de la variation du TAC (20, 25 et 30%). Plus de 50 règles ont été proposées mais seules 8 règles de captures ont été testées ; 4 d'entre elles ne limitent pas les baisses du TAC, mais uniquement les augmentations. Les 4 autres limitent autant les baisses que les augmentations ; celles-ci montrent de meilleures valeurs de rendement et de stabilité. Les 8 règles respectent l'objectif de gestion cité avant.

Dans les 8 cas, le TAC à court terme à établir serait de 33600 tonnes, ce qui suppose une augmentation de 20% d'augmentation par rapport au TAC actuel de 28000 tonnes.

Le conseil scientifique adopté par le SCRS pour l'ICCAT est le suivant : La commission peut adopter une règle de contrôle de captures, même de manière provisoire et établir un TAC en accord avec cette règle pour 2018 et 2019. Cette règle de contrôle pourrait être modifiée dans le futur, sur la base de nouvelles analyses.

Finalement, avant la prochaine réunion de l'ICCAT de Novembre, il est validé de proposer la règle d'exploitation n°8, qui limite à 20% tant l'augmentation que la baisse du TAC, d'une période de gestion à l'autre, puisque c'est la règle qui offre les meilleurs rendement et la meilleure stabilité.

L'avis sera validé, par courrier électronique, ou par d'autres moyens si besoin.

Thon rouge

Une nouvelle évaluation a eu lieu, mettant à profit de nouvelles données sur les paramètres biologiques, sur le mélange des stocks, sur les tailles. Des indices indépendants de la pêcherie ont été obtenus avec des campagnes aériennes dans le golfe du Lion. Les captures ont augmenté jusqu'à atteindre un maxima de 60000 tonnes pendant la décennie des années 2000. Ceci a été considéré comme une série de captures réelles. Il n'y a pas d'estimation de Rendement Maximum Durable. On ne peut pas projeter les recrutements à long terme.

La trajectoire positive du stock est confirmée, ainsi que l'effet positif du plan de récupération. Les projections réalisées à court terme sont :

- La biomasse continue d'augmenter avec des niveaux de TAC de 28000 tonnes.
la biomasse se situe dans la zone verte de la matrice de Kobe, ce qui correspond à une probabilité de 60% de reconstitution du stock, avec un TAC à 36000 T

Les scientifiques recommandent donc de passer d'un plan de récupération à un plan de gestion et d'augmenter le TAC de manière graduelle jusqu'à un TAC de 36000 tonnes pour 2020.

Miren Garmendia de OPEGUI demande que signifie de passer d'un plan de récupération à un plan de gestion et si l'augmentation graduelle proposée a été évaluée.

Haritz informe que les scientifiques n'ont pas discuté du changement de type de plan, mais seulement du thème de la gradualité. De manière récurrente, l'incertitude revient dans les évaluations, et c'est cette incertitude qui empêche de donner une recommandation plus précise. Passer à 36000 tonnes dès la première année serait supportable mais d'autres modèles utilisés de manière qualitative suggèrent une augmentation plus lente, dans le respect du principe de précaution. Concernant la magnitude des





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

paliers, il y a eu des suggestions pour que tous les paliers soient identiques jusqu'à arriver aux 36000 tonnes, mais ceci n'a pas été testé scientifiquement et n'a donc pas été proposé.

Serge Larzabal informe de la position française remise à son administration, position qui a été défendue lors de la réunion préparatoire. Elle contient le contexte scientifique, politique et économique. Ils ont défendu une augmentation progressive pour arriver à 30000 tonnes en 2020 et le maintien des mesures de contrôles, avec l'objectif de garantir la poursuite de la hausse de la biomasse en toute sécurité tout au long du temps. Des modifications de la période de pêches seront proposées, avec une augmentation du 1^{er} mai au 31 octobre pour la pêche à la canne par exemple, pour passer de 4 à 5 mois de pêche. Il pourrait également être obtenu l'augmentation du nombre d'Autorisations de Pêche pour la pêche artisanale et un peu de pêche accessoire pour les petits métiers qui pêchent l'espadon ou le merlu à la palangre. Pêcher un thon par jour est considéré comme de la capture accessoire. En outre, la France souhaiterait également plus de contrôle de la pêche récréative.

Le représentant de Conil, Nicolas Muñoz, demande un quota suffisant pour ceux qui pêchent dans le détroit, afin de couvrir les pêches accidentelles du thon rouge.

Jorge Gonzales, représentant de Portugal, soutient la position française.

Miren Garmendia, OPEGUI, se félicite de la récupération de ce stock et manifeste sa préoccupation devant la possibilité que les clés de répartition soient modifiées au niveau de l'ICCAT, ce qui entraînerait un préjudice pour l'Europe. D'autre part, dans le cas d'un passage à un plan de gestion, elle défend qu'il y ait des mesures de contrôle mais ne comprend pas qu'elles doivent être différentes de celles imposées pour d'autres espèces régulées par la UE.

Face à l'impossibilité de rédiger un avis en si peu de temps avant la réunion de l'ICCAT en Novembre, il est convenu d'échanger de manière informelle afin d'identifier les points de convergence, pour que le représentant du CC à la dite réunion puisse les défendre.

Juan Manuel Trujillo, représentant ETF, considère que nous devrions avoir un document de minimums. Il y a un changement de direction à l'ICCAT et les intérêts vont être marchandés. Il faut soutenir le critère de durabilité tout en demandant un niveau maximal de quota.

Le président du Groupe, Enrique Paz, pose la question du thème des ailerons de requins proposé par Francisco Portela. Il est convenu de laisser ce thème pour la réunion du Comité Exécutif du lendemain.

4. Présentation du Projet IGP anchois par Fernando Mier – Bureau de développement de la communauté autonome de Cantabrie

Fernando présente le travail réalisé jusqu'alors dans la Communauté de Cantabrie sur l'IGP anchois. La représentante de ANFACO considère que le CC SUD n'est pas le forum adéquat pour présenter ce thème puisque toute l'industrie transformatrice n'est pas présente. Elle n'en représente qu'une partie. Elle considère qu'il faudrait d'abord faire une IGP pour la matière première et ensuite, les industries





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

décideraient s'ils souhaitent porter ce label ou pas.

Le secteur productif considère que le CC Sud a un rôle important à jouer dans ce dossier et que c'est la raison pour laquelle la présentation a lieu dans ce cadre. Il n'a pas été possible de faire une IGP pour l'anchois frais.

Le président du Groupe, Enrique Paz, précise que Fernando a été convié à cette réunion parce que des organisations du CC ont demandé à connaître le projet de la Cantabrie sur ce thème. Il informe également qu'il a été en contact avec des transformateurs intéressés par l'IGP.

En Cantabrie, tout le monde collabore. Il y a déjà eu 3 réunions dans les ports les plus importants de Cantabrie et avec Consensa, une organisation de conserveurs de Cantabrie.

Jose Antonio Gomez, président de la Fédération de Cofradias de Pontevedra s'interroge de la zone géographique du projet. Fernando lui répond que ce n'est qu'un projet, ouvert à toutes les propositions dans lequel, en effet il faut définir l'espace.

5. SARDINE

Carmen Fernández, Vice Présidente de l'ACOM au sein du CIEM, présente la dernière recommandation du CIEM sur les deux stocks de sardine, la sardine ibérique et le stock VIIIabd .

Bases pour les recommandations de gestion que donne le CIEM :

Pour un stock, s'il y a un plan ou une stratégie de gestion évaluée et consistante avec l'approche de précaution et approuvé par les autorités compétentes, le CIEM se base sur ce plan pour établir sa recommandation. Si ce n'est pas le cas, la recommandation se base sur le RMS ou MSY, et s'il n'existe pas, sur l'approche de précaution.

L'approche cadre MSY est différenciée au sein des différents avis en fonction de la situation des niveaux de biomasse versus le niveau SSB-Trigger. Quand la biomasse est inférieure à ce point de référence, la recommandation applique une diminution supérieure, en accord avec le principe de précaution supérieur, considérant que cela peut entraîner des problèmes de recrutement et de durabilité de la ressource.

Le stock Sud de sardine se trouve dans la zone en dessous du Blim.

Sardine Stock Nord VIIIabd – Golfe de Gascogne

La recommandation est se fonde sur l'approche MSY : les captures ne doivent pas dépasser les 30,5 Mille tonnes. De nombreux travaux ont eu lieu sur l'évaluation de ce stock cette année, à l'occasion d'un Benchmark. Les travaux réalisés auront permis d'améliorer la robustesse de la modélisation, le stock étant désormais en catégorie 2. Il a été décidé de séparer la recommandation des zones VIII et VII. L'évaluation débute en 2002 ; c'est donc une série historique courte. Les recrutements ont été en général variables, bien qu'en 2016, il soit élevé. La biomasse des individus adultes est supérieure aux





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

points de références établis par le Benchmark. La mortalité par pêche est en dessous des limites alors que les années précédente, elle était au dessus, mais ceci sans causer de grands problèmes. La recommandation scientifique invite avant tout à une stabilité des prélèvements réalisés.

Sardine stock SUD – Zone ibérique 8C et IX

Le conseil de gestion pour 2018 est une capture 0. L'évaluation est très poussée et un benchmark a été organisé cette année. Une série d'amélioration a eu lieu et des points de référence ont été établis. De manière basique, la biomasse d'adultes est très inférieure aux points de référence et à la biomasse limite. C'est pour cela que le conseil est de 0 capture. Même avec une capture 0 en 2018, les prévisions de biomasse pour 2019 restent inférieures à la Blim pour 2019.

Le plan de gestion n'est pas considéré comme précautionneux et n'est pas utilisé.

Humberto Jorge, représentant du Portugal, indique qu'en étudiant les données de Juin et les changements du Benchmark, il manque 47000 tonnes. La biomasse est ainsi révisée à la baisse et la valeur de Blim augmente. Il souhaite savoir si les chiffres présentés en Juin à Bilbao ont été pris en considération.

Miguel Belmonte, Président de la Fédération de Cadiz, exprime ses doutes sur le fait que le stock de sardine VIIIabd soit différent du stock Sud. Il remarque une augmentation du TAC du Nord face au Sud. Cela pourrait être dû à un échange de stock.

Andrés Garcia, de ACERGA, commente que l'observation en mer indique qu'il y a plus de sardine, que la côte est pleine de jeunes sardines. Cette année, il y a eu beaucoup plus de sardine que l'an dernier et il ne comprend pas que les données soient aussi mauvaises. La preuve de tout cela est que le quota a été consommé très facilement.

Isabel Ribeiro, chercheuse de l'IEO fait les commentaires suivants :

En Juin, les données de la campagne portugaise PELAGO n'étaient pas disponibles. En octobre, les données sont disponibles. La campagne portugaise a constaté une baisse de biomasse de 50%. C'est sur la base de toutes les données que la recommandation est émise.

L'IEO a fait une campagne scientifique et a observé que dans l'Atlantique, la biomasse d'adultes est supérieure mais que la quantité d'œufs est inférieure aux années passées. Ils ont tenu compte des informations en lien avec le recrutement du stock en Galice. Même si dans certaines zones, on peut avoir une perception que le stock est dans de bonnes conditions, ce n'est pas le cas au global de l'unité de gestion.

Humberto Jorge, représentant du Portugal fait part de son incompréhension. La perception des professionnels au Portugal est qu'il y a plus de sardine. Et le fait qu'en 5 mois le quota ait été consommé aussi facilement est une preuve. Et ce n'est pas seulement sur une zone concentrée mais dans toutes les zones. Il affirme que sauf erreur de sa part, depuis 2014 et jusqu'à aujourd'hui il y a eu une augmentation de la biomasse.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+ 33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Manuel Fernandez, Président de la Fédération des cofradias d'Andalousie commente :

Dans le Golfe de Cadiz, il y a une très grande dépendance à la sardine. 84 bateaux ne pêchent que deux espèces : la sardine et l'anchois. S'il manque une des espèces, la pêche se ferme pratiquement. Il ne reste alors que 20 bateaux qui ne sont pas rentables. C'est assez terrible de voir ce rapport alors que les professionnels disent qu'il y a beaucoup de sardines. Une réunion a eu lieu le mardi au ministère et aucune de ces données ne leur ont été transmises. Tous les pêcheurs du Golfe de Cadiz mettent leurs bateaux à disposition pour faire des études ou des prospections. Le plan de gestion validé avec des limites de captures fixées leur donnait la stabilité. Il proteste également sur le fait qu'un laps de temps aussi court soit accordé à un thème si important pendant cette réunion.

C. Fernandez du CIEM répond qu'elle comprend l'inquiétude générée. Les scientifiques ne peuvent travailler que sur la base des données et des informations dont ils disposent. Ils font une évaluation du stock de sardine, qui inclut tout le Portugal, le Golfe de Cadiz et jusqu'à la limite de la France. Il peut y avoir plus d'abondance dans certaines zones que d'autres mais cela ne signifie pas que le stock soit dans une situation saine. Tout ce qui peut permettre d'avancer et d'améliorer l'évaluation est bienvenu.

Andrés Uriarte, scientifique de l'AZTI commente que l'évaluation se base sur des campagnes et des données indépendantes. Ils n'ont pas accès à toutes les données de la flotte. En juin, il n'y a pas eu d'évaluation du stock de sardine car les données de la campagne PELAGA n'étaient pas disponibles. Durant le benchmark, il y a eu un changement de la perspective historique. En 2014, on n'avait pas ce point. Le diagnostic de 2014, sans que la biomasse soit très différente, était distinct. Il y a une hétérogénéité spatiale de ce stock. La plus grande diminution de biomasse est observée dans la zone nord portugaise. Elle est moindre dans la zone sud.

Juan Manuel Trujillo, représentant de ETF commente que l'absence de la Commission sur un thème aussi important est décevante et qu'il observe des contradictions dans les données.

Plusieurs représentants protestent concernant le peu de temps disponible pour traiter un thème aussi important et demandent à ce que leur contestation figure dans le compte rendu de la réunion

ANDRES URIARTE, scientifique de l'AZTI présente la sardine VIII abd

En 2016, un petit sous-groupe a travaillé à la gestion coordonnée entre la France et l'Espagne pour la sardine du Nord.

Il a été établi un accord de principe pour analyser annuellement les recommandations du CIEM avec les autres scientifiques, pour maintenir le statu quo de l'exploitation actuelle, à moins que le CIEM ne recommande quelque chose qui implique une réaction et pour adopter son exploitation en accord avec ces recommandations.

Ces mesures de gestion ont été partagées entre les secteurs et il y a eu un engagement pour développer un plan de gestion à long terme qui inclurait une règle d'exploitation. Pour tout cela, il est proposé de créer un groupe Ad-Hoc au sein du CC SUD et prévoir une première réunion cette année.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient • FRANCE

+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu

www.ccr-s.eu

Il est finalement proposé de créer 2 groupes ad-Hoc : un pour la sardine ibérique, l'autre pour la sardine du Golfe de Gascogne VIIIabd.

Le Groupe pour la sardine ibérique sera convoqué à Burela le 2 novembre, les convocations s'appuyant sur la liste des personnes ayant déjà manifesté un intérêt. Andrès de Acerga et le président de la Fédération andalouse demandent à pouvoir y participer.

Le représentant du secteur français, Jean-Marie Robert, consultera les organisations et donnera une réponse par voie électronique concernant la création du groupe Ad-Hoc pour la sardine VIII abd



Région
PAYS DE LA LOIRE

